

Carnets de bord en sciences humaines: genèse, dynamique et fin d'une revue

Ce dernier numéro est l'occasion de faire un bilan et d'analyser les raisons qui nous ont conduits à décider de mettre un terme à l'existence d'une revue que nous avons animée pendant près de dix ans. Fidèles à la ligne éditoriale, nous dévoilons les coulisses de la production de *Carnets de bord*. Chemin faisant, nous nous livrons à un exercice d'auto-analyse susceptible d'éclairer la fragilité de ce genre d'initiatives intellectuelles dans un contexte universitaire où les critères managériaux d'évaluation ont largement gagné du terrain.

Au début des années 2000, au moment où la revue *Carnets de bord* a été créée, les orientations néolibérales des politiques publiques universitaires étaient fortement publicisées. Officialisées dans la *Stratégie Européenne de Lisbonne*, ces orientations exhortaient les lieux de production scientifique à construire des projets de recherche davantage en accord avec les demandes provenant du marché économique afin de contribuer plus rapidement et avec plus d'efficacité à l'innovation industrielle. Cette institutionnalisation de l'« économie du savoir », soumise à une politique de la quantification, a conduit à valoriser les investissements dans la formation d'un personnel hautement qualifié capable de relever le défi de la compétition entre les Etats. Attentifs à cet ordre du discours, jeunes assistant·e·s en sciences sociales et humaines que nous étions, nous nous disions alors que nos choix disciplinaires et nos motivations intellectuelles étaient intrinsèquement étrangers à l'exaltation de la figure de l'entrepreneur scientifique. En dépit de la précarité des contrats de travail, nous étions conscient·e·s de ce qui pour nous constituait un privilège inestimable : être rémunéré·e·s pour lire, écrire, nous initier aux activités de la recherche et de l'enseignement. Nous pensions (naïvement ?) que l'idéologie gestionnaire, de plus en plus affichée par des élites politico-administratives et académiques au sujet de la vocation de l'Université, allait rencontrer sur son chemin des résistances intellectuelles farouches. Du reste, nous étions liés par affinités électives à des universitaires plus âgé·e·s dont l'éthique et la pratique savante étaient dictées avant tout par le goût de la réflexion distancée, par la liberté dans leurs choix d'investigation, par l'éloge de la lenteur et par la vigilance épistémologique. Leur présence frondeuse nous rassurait sur l'existence de rapports de force *équilibrés* au sein même de l'Université ; nous étions témoins de rivalités théoriques, de conflits d'intérêt et d'oppositions marquées sur les finalités de l'enseignement universitaire et de l'activité intellectuelle.

Or, le déséquilibre des rapports de force a été institué de façon rapide. Ce déséquilibre a certainement joué en défaveur des universitaires pour qui les valeurs éthiques décrites autrefois par Merton (1942) avaient un sens : l'universalisme, le communalisme (le fait de concevoir la recherche comme un bien public), le désintéressement et le scepticisme organisé. Ces

valeurs sont précisément discréditées dans le discours gestionnaire actuel qui fait davantage la promotion de l'anglo-américanisme, l'appropriation privée concurrentielle, l'ambition personnelle et le conformisme calculé (Chamayou, 2009)¹. Ce nouveau cadre normatif a été adopté avec une facilité déconcertante par toute une série d'universitaires engagé·e·s dans la lutte des places et dont les dispositions individualistes étaient sans doute dans l'air du temps. C'est ainsi que d'anciennes pratiques universitaires ont acquis une importance majeure dans la construction des carrières. Songeons au temps immense que certain·e·s chercheur·e·s investissent pour assurer leur propre existence et visibilité *institutionnelles* : fructification d'un capital social par les pratiques dites de « réseautage », acquisition d'un capital symbolique par la multiplication des interventions dans les médias, consolidation d'un capital gestionnaire par l'intégration dans diverses commissions d'expertise et de décision. Il va sans dire que ces investissements réduisent considérablement le temps voué aux activités intellectuelles proprement dites (mûrir des idées et des concepts, discuter de manière approfondie des auteur·e·s, travailler rigoureusement sa propre écriture). Nous ne saurions pas oublier à quel point la réflexion est une *pratique* introspective et une *discipline* en soi, fort exigeante en temps, en disponibilité mentale et en concentration. Nombreux sont ceux et celles qui regrettent amèrement la confiscation croissante de ce temps solitaire. Il n'empêche que les *curriculum vitae* universitaires, de plus en plus publicisés sur Internet sous la forme de pages personnelles, témoignent de la diffusion d'une présentation de soi en parfaite adéquation avec les attentes managériales d'un affichage individualisé des performances.

La genèse de *Carnets de bord*

Informés de ces métamorphoses des modes de production académique – qui n'ont cessé d'être confirmées – nous avons le bénéfice à la fin des années 1990 d'occuper une place de débutant·e·s relativement épargnée par des luttes intestines. Parmi les assistant·e·s qui travaillaient alors au Département de Sociologie de l'Université de Genève, un petit groupe s'est progressivement constitué autour de questions communes le plus souvent liées à la réalisation d'une thèse. Contrairement au passé où peu de thèses de doctorat étaient produites, et sous l'impulsion d'une politique universitaire soucieuse du

1. <http://www.contretemps.eu/interventions/petits-conseils-enseignants-chercheurs-qui-voudront-reussir-leur-évaluation>.

renouvellement démographique de son corps de spécialistes, nous faisons partie de la première génération au sein de laquelle nous étions nombreux et nombreuses à être inscrit·e·s comme doctorant·e·s. Les échanges étaient passablement focalisés sur la précarité des statuts institutionnels, sur l'élaboration tâtonnante de problématiques, mais aussi sur la relative solitude de ces processus créatifs. On partageait ce qui nous était donné à voir dans les coulisses de l'institution universitaire. Avec un mélange d'humour et de sérieux, nous observions que toute une série de dimensions de notre propre activité était rarement explicitée et dévoilée. Parmi ces dimensions non questionnées, il y avait la position même des doctorant·e·s, position dans le champ académique qui se trouvait souvent réduite dans la rhétorique officielle à la catégorie de « la relève scientifique » à promouvoir à la façon d'un investissement, ou réduite à l'image anecdotique qui consistait à décrire le thésard sous un angle pathologique (le « névrosé »). Pour échapper à ce double réductionnisme, nous voulions objectiver par l'écriture cette position qui était la nôtre dans le champ : la nature des contrats de travail passés avec l'institution, les conditions matérielles de la production d'un doctorat ou encore la qualité inégale de l'encadrement assuré par les directions de thèse.

Questionner le statut *sui generis* des apprenti·e·s chercheur·e·s nous conduisait fréquemment à débattre autour de questions épistémologiques. Sur ce point, il s'agissait de soumettre à l'analyse une série d'évidences, à commencer par les acquis théoriques et méthodologiques supposés de nos formations. Nos *rapports à l'écriture*, qui étaient au cœur de ces questions, condensaient une série de tiraillements révélateurs de la position indéterminée des doctorant·e·s. Censé·e·s produire un travail honorable, nous avons encore à résoudre le problème du temps nécessaire pour lire, s'approprier des cadres théoriques, mûrir un questionnement et perfectionner l'art de l'écriture scientifique. On le sait, ces longs parcours sont parfois marqués par des rejets de certaines conventions ou encore par des incertitudes quant aux choix conceptuels et méthodologiques.

En conséquence, nous refusions l'idée d'entreprendre un travail solitaire de longue haleine sans avoir la possibilité concrète de partager avec des pairs des étapes intermédiaires de ce travail. Encore fallait-il créer les conditions optimales d'écriture pour que les premières ébauches ne soient pas perçues par les initié·e·s comme des prises de risque périlleuses. Nous étions animé·e·s par une inquiétude commune de résister aux façons dominantes de concevoir le parcours académique sous un mode éminemment individualisé et enfermé dans une seule discipline. Contrer ces tendances supposait *collectiviser* des expériences et des idées. Est venu ainsi le désir de constituer un espace d'écriture qui s'est voulu d'emblée autonome, affranchi de relations tutélaires, destiné à accompagner les premiers pas intellectuels et rédactionnels de la recherche.

Dès lors, la création d'une nouvelle revue était un levier concret, matériel et symbolique, pour faire entendre une voix en tant que *jeunes chercheur·e·s* au sein du champ académique local². Le projet éditorial s'est bâti autour du dévoilement des coulisses de la recherche par la publication de textes réflexifs sur les usages d'un concept, de récits sur les heurts et malheurs des enquêtes sur le terrain, de notes de lectures qui ne se limitaient pas aux « nouvelles parutions », d'analyses à partir de matériaux originaux, etc. Rendre publics des « extraits de carnets de bord » des chercheur·e·s représentait pour nous une façon de déconstruire la normativité conformiste d'un certain type d'écriture.

En effet, plusieurs revues en sciences sociales prennent pour modèle des revues de sciences dites dures et adoptent une codification souvent standardisée des étapes de la présentation synthétique d'une recherche. Les plus classiques, ou qui cherchent à imposer ce classicisme, promeuvent une présentation temporelle qui se veut uniformisée : état de la littérature, questions de recherche, méthodologie, résultats et discussion. Suivant cet esprit *néo-positiviste*, les auteur·e·s se doivent de justifier systématiquement l'originalité de leur proposition par rapport à l'existant. L'une des étapes obligées consiste à démontrer en quoi leur propre travail comble des lacunes et répond à des questions irrésolues par d'autres.

En somme, dans de nombreuses revues que nous consultions alors, les textes publiés s'inscrivaient dans une logique cumulative de la production des savoirs. Cet exposé rhétorique obéit généralement à une logique linéaire et fournit artificiellement l'image d'une démarche scientifique sans hésitations, sans bifurcations, sans erreurs. Autrement dit, ce qui est publicisé et rendu visible dans certains périodiques est une science *affirmative* produite par des chercheur·e·s sûr·e·s de la consistance de leurs propos et de leurs méthodes. En revanche, la plupart du temps, les conditions proprement institutionnelles et matérielles de leur travail sont laissées dans l'ombre. Ce sont ces arcanes du travail scientifique que nous voulions mettre au centre de notre projet éditorial.

À la recherche de soutiens financiers : la confrontation aux limites du discours entrepreneurial universitaire

En 2000, nous nous sommes donc lancés dans la production matérielle de la revue. Pour constituer un dossier de demandes de subventions, nous avons fabriqué de manière très artisanale le numéro 0. Avec le recul, ce qui dans d'autres dynamiques de professionnalisation se présente comme une formation proprement *pratique* du métier, nous avons décidé de le faire par nous-mêmes à travers la production économique, sociale, associative, institutionnelle et intellectuelle d'une revue. Ceci explique sans doute l'enthousiasme fort autour de ce processus collectif d'apprentissage : définir et rédiger la ligne éditoriale ; discuter le format, la couverture, les

rubriques ; déterminer la parution (bi-annuelle) et le tirage (200 exemplaires) ; calculer les coûts d'impression et de graphisme pour le budget ; contacter des bibliothèques pour les abonnements et des librairies pour la vente ; ouvrir un compte postal et disposer de bulletins de versement ; définir une série de dossiers thématiques et rédiger les appels à contributions ; se donner des règles de fonctionnement, composer des comités de rédaction et de gestion.

Bien qu'il s'agisse avant tout d'une aventure intellectuelle, l'élaboration d'une revue a un coût. D'emblée, il était prévu que nous fonctionnerions sur la base du volontariat et qu'il n'y aurait pas, en conséquence, de secrétariat de rédaction rémunéré. Restait toutefois à trouver le financement pour de modestes frais de fonctionnement, et surtout pour la mise en page et l'impression de la revue. Selon le volume des numéros, le coût de fabrication oscillait entre 9000 et 11 000 francs suisses, ce qui impliquait un budget minimum d'environ 20 000 francs par an. Tout au long de la vie de la revue, cette dépense incompressible a été un sujet de discussion entre nous. Est-il possible de faire moins cher ? Ne sommes-nous pas victimes d'un manque d'expérience du monde de l'édition ? Progressivement, nous avons réussi à maîtriser les coûts de la fabrication, mais sans nous départir de principes que nous avons instaurés dès le départ. Pris dans cette entreprise éditoriale en tant qu'amateurs de revues, nous souhaitions donner à cet objet culturel une identité forte, une certaine esthétique, qui impliquaient l'intervention d'un graphiste. Ensuite, nous avons constamment refusé de délocaliser l'impression de la revue dans des pays voisins – dont les prix concurrentiels sont notoires –, et nous avons privilégié de petites sociétés avec lesquelles nous souhaitions entretenir des rapports de proximité. Enfin, la migration complète de la revue papier sur support numérique et diffusé par Internet est souvent revenue comme une solution à la question financière, mais nous l'avons également écartée. Aucun de nous n'avait de compétences ni de désir ardent pour développer un véritable projet de revue en ligne. Dès lors, le passage à Internet aurait non seulement dénaturé le projet initial, mais aussi impliqué de faire appel à un webmaster compétent, et donc de créer des frais spécifiques. En revanche, dès 2001, les articles au format de l'impression étaient mis à disposition sur notre site Internet, avec une barrière mobile d'un an par rapport à la parution imprimée.

2. À la fin des années 1990, nous n'avions pas connaissance de l'existence de revues faites par et pour des jeunes chercheurs. Ces dernières années, avec le développement des revues électroniques, on observe la création d'une série de revues qui portent comme sous-titre « revue de jeunes chercheurs ». C'est le cas, par exemple, de *Conserveries mémorielles*, de *Trajectoires* ou d'*Emulations*.

Si nous avons pu compter avec constance sur un soutien logistique au sein de l'Université de Genève (le Département de Sociologie finançait les envois des numéros, fournissait les enveloppes et le papier pour la correspondance)³, nous n'avons jamais eu de soutien financier permanent pour l'essentiel de notre projet qui consistait à fabriquer deux fois par an un objet de savoir sous la forme d'une revue imprimée. Depuis le début, nous sommes parvenus à financer la revue à la hauteur d'un tiers de son budget, grâce aux abonnements institutionnels et individuels, ainsi que par l'apport des cotisations annuelles des membres de l'association. Les ventes en librairie ont en revanche été marginales. Pour les deux tiers restants du budget, il a fallu chaque année renouveler nos demandes de financement, soit auprès d'institutions non académiques (Loterie Romande, Centre national du livre), soit auprès d'organes universitaires. Pour des novices, une telle recherche de fonds (semblable finalement à celles que vantent les nouveaux gestionnaires de la politique de la recherche) a pris la forme d'un apprentissage pratique des mécanismes de financement de la production scientifique en Suisse. Nous avons ainsi appris combien il coûte – symboliquement et matériellement – d'imaginer un produit académique un peu moins conforme aux canons habituels.

Les démarches entreprises auprès de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) sont un exemple éloquent de difficultés rencontrées. Nous avions mis beaucoup d'espoir dans le soutien de cette institution, car son nom figure dans l'*impressum* de bon nombre de revues suisses. Or, malgré deux tentatives à deux ans d'écart (2001 et 2003), l'ASSH a refusé nos demandes de subsides. En effet, notre revue n'émanait pas de l'une des sociétés disciplinaires membres de l'ASSH (telle que la Société suisse de sociologie, la Société suisse d'ethnologie, etc.) et nous ne jouissions pas d'une diffusion nationale⁴. Nous avons découvert à cette occasion que les revues suisses dans le domaine des sciences humaines sont en majorité financées par le biais des sociétés membres de l'ASSH, le soutien financier aux revues étant compris dans la subvention annuelle que cette Académie verse aux sociétés membres. Les refus réitérés de l'ASSH ne se fondaient pas sur la qualité du projet ni sur son intérêt, mais uniquement sur sa conformité avec un système de financement préétabli.

Le même type d'impossibilité de financement nous a fermé la porte de l'autre institution scientifique nationale :

3. À raison de deux envois de numéro par année, le département de Sociologie contribuait, à travers ses propres frais de fonctionnement, pour environ 700 francs suisses de frais de papeterie et de poste.

4. L'ASSH exige que les publications soutenues soient multilingues, à l'instar de la Suisse (au moins deux langues de rédaction au choix).

5. FNS, *Règlement des subsides de publication*, Ar. 10 alinéa b.

6. Le CSST est l'organe consultatif du Conseil fédéral pour les questions relevant de la politique des hautes écoles, de la recherche et de la technologie. À ce titre, il avait mandaté à la fin des années 1990, conjointement avec le FNS et la Conférence universitaire suisse, un rapport sur la situation du « corps intermédiaire » en Suisse. Cf. Lévy, Roux, Gobet (1997).

le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Dans la rubrique des subsides de publications, il est d'emblée précisé que l'aide financière est destinée à des *ouvrages* scientifiques, et dans le règlement *ad hoc*, on précise qu'« il appartient aux Académies suisses d'accorder un soutien aux revues scientifiques », c'est-à-dire, pour les sciences humaines, l'ASSH⁵.

Dès le départ, nous faisons donc l'expérience de la difficulté à trouver un soutien financier pour une expérience un tant soit peu originale, alors que nous pensions que la création d'une revue comme la nôtre pouvait entrer dans les « politiques de la relève » chères à l'ASSH ou au Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST)⁶. Le contraste était du reste saisissant entre la réception de notre projet de la part des institutions et les discours dominants sur la relève scientifique, notamment ceux du Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche, Charles Kleiber⁷ (en poste de 1997 à 2007). Au fil des ans, après bien des échanges de courrier et des rendez-vous officiels, nous avons appris à anticiper les griefs qui nous étaient adressés de la part de ceux qui auraient eu les moyens de nous soutenir financièrement. Ceux-ci avançaient systématiquement sur trois thèmes, abordés parfois isolément les uns des autres, parfois en les combinant : la pluridisciplinarité, la crédibilité, la légitimité.

À notre grande surprise, la pluridisciplinarité de la revue nous a souvent été retournée comme un reproche ou comme une difficulté. Les obstacles rencontrés auprès de l'ASSH ont déjà été évoqués et, à bien des égards, ils étaient générés par la structure essentiellement disciplinaire de cette académie faitière. Alors que nous défendions un lieu de réflexion et de rencontre pour de jeunes chercheur·e·s, qui permettent de briser l'isolement par-delà les frontières souvent figées des disciplines, les acteurs institutionnels nous ont souvent rétorqué que ces mêmes jeunes devraient s'impliquer dans leur discipline de référence. Les arguments inattendus, et à la limite de la mauvaise foi, ne nous ont pas été épargnés, comme ce responsable de filière en psychologie nous annonçant qu'il ne se reconnaissait pas dans le label « sciences humaines » que nous arborions sur notre revue.

La crédibilité du projet, ou sa pertinence, a également suscité des commentaires souvent déstabilisants. Une nouvelle revue est-elle nécessaire dans le paysage aca-

7. Voir notamment son texte programmatique, *Pour l'Université* (Kleiber, 1999).

démique suisse romand? N'y a-t-il pas un risque de ghettoïsation des jeunes chercheur·e·s dès lors qu'ils publient dans des revues qui leur sont spécifiquement consacrées? Ainsi, certains responsables de Faculté nous ont explicitement fait comprendre que notre revue risquait de détourner les chercheur·e·s débutant·e·s des revues confirmées, et, accessoirement, anglo-saxonnes. Lors de réunions officielles, tandis que nous arrivions avec des numéros déjà parus ou en cours d'élaboration, et que nous montrions l'intérêt intellectuel que suscitait notre démarche, il nous était conseillé de mettre notre énergie au service de comités de rédaction de revues plus en vue ou tout au moins d'y contribuer en publiant des articles de notre cru.

Enfin, l'argument de la légitimité, souvent implicite, était bel et bien présent. Nous subissions alors des objections qui n'étaient pas dirigées contre le projet de revue, mais contre ceux qui en étaient les porteurs. Comment pouvions-nous prétendre animer la rédaction d'une revue alors que la plupart d'entre nous n'avaient qu'un statut de doctorant·e·s? Comment faisions-nous pour garantir la qualité des articles? Ce déficit de légitimité, aux yeux de certains, devait être comblé par l'instauration de cette caution symbolique obligée, semble-t-il, du comité scientifique.

Au final, en répondant point par point aux critiques qui nous étaient adressées, nous avons réussi à fonctionner avec des subsides annuels, jamais garantis par avance. Les numéros étaient prévus et préparés sans certitudes sur la possibilité de les financer. Nous avons trouvé des sources de financement de niche qui nous ont permis de survivre, mais sans assurance pour l'avenir du projet. Ponctuellement, les journées d'étude doctorales thématiques (en 2004, 2005, 2007 et 2010) que nous organisions sous l'égide de la Conférence Universitaire de Suisse Occidentale (CUSO), permettaient l'élaboration de numéros de la revue avec l'appui de cette même institution. D'autres institutions approchées nous accordaient parfois des subsides «à titre exceptionnel» (sous-entendu: «la prochaine fois, allez voir ailleurs!»). Il a fallu ensuite faire face à des règles de subventionnement dont les modifications nous ont pénalisés. Cela a été notamment le cas avec le Centre National du Livre (CNL) qui a revu en 2007 sa politique de soutien aux revues. Pour être éligible au subside, il fallait désormais pouvoir prouver que la moitié du budget de fonctionnement était assuré par les ventes et que 300 exemplaires de chaque numéro étaient vendus («diffusion moyenne payante»). Aucun de ces nouveaux critères, qui renforcent la marchandisation des revues scientifiques, n'a pu être rempli.

Quoi qu'il en soit, les difficultés endémiques que nous avons rencontrées pour trouver l'argent nécessaire pour faire fonctionner la revue ont pu saper ici ou là notre enthousiasme, peser sur la reconnaissance symbolique, mais elles n'ont pas remis en question notre conviction sur le bien-fondé du projet.

Le comité de lecture: l'initiation aux pratiques complexes de jugement

Derrière la publication d'un numéro, tout un travail mené au sein du comité de rédaction et de lecture demeure le plus souvent confidentiel. Il est rare que les revues dévoilent concrètement la fabrique des jugements, des choix et des décisions. En tant que chercheur·e·s inexpérimenté·e·s dans le monde de l'édition nous étions donc privés de cette connaissance du fonctionnement interne des comités de lecture. Comment évalue-t-on un article d'un pair et qui est habilité à le faire? Quels sont les critères communs à tous les lecteurs et comment fixer le degré d'exigences? Sous quelle forme rédiger des réponses données aux auteur·e·s? Faut-il être un spécialiste dans le domaine traité dans l'article pour pouvoir l'évaluer ou peut-on se référer à des critères d'argumentation communs aux disciplines? Faut-il intégrer systématiquement des lecteurs et lectrices externes au comité de lecture pour chaque article évalué?

Toutes ces questions ont été mises à l'épreuve par l'expérience même de la lecture et de la confrontation de nos jugements. Nous avons souvent été tentés de donner à voir dans les numéros publiés tout le processus d'annotations et de discussions autour d'un article. Nous partions alors de l'idée que ces dévoilements seraient hautement profitables aux auteur·e·s et permettraient d'alimenter le débat autour de l'exercice d'évaluation par les pairs. Il n'empêche que nous avons renoncé à cette transparence, soucieux que nous étions de protéger les jeunes auteur·e·s de la vulnérabilité induite par la visibilité d'un *work in progress*. En outre, nous étions conscients que peu d'universitaires, même les plus confirmés, se prêteraient volontairement à ce jeu de mise à nu d'une évaluation de leurs écrits.

Préparer un numéro implique un investissement très conséquent qui engage le comité de rédaction dans la réflexion d'une problématique fédératrice, l'écriture et la diffusion d'un appel à contributions, la lecture et la mise en commun des commentaires des articles, la restitution des synthèses d'évaluation destinées aux auteur·e·s, les corrections des épreuves et les échanges avec le graphiste. En dix ans, nous avons lu, évalué et commenté près de 300 articles. Nous avons publié au total 170 textes, dont 30 notes de lecture et 11 entretiens. Sur les 16 numéros de la revue, 98 textes publiés ont été écrits par des doctorant·e·s. Ces textes publiés ont une dominante disciplinaire sociologique (103), suivie de l'histoire (26), de la philosophie/littérature (16), des sciences politiques (7) et de l'anthropologie (7). Sur les 170 textes publiés, 120 ont été écrits par des auteur·e·s qui travaillent dans des universités de la Suisse romande, dont certain·e·s ont publié à deux, voire à trois reprises.

Participer à l'activité du comité de lecture a été indéniablement un apprentissage constructif. Il nous importait d'avoir la souveraineté au niveau de définition de

la ligne éditoriale mais aussi de l'évaluation des textes. Nous avons renoncé dès le début à la constitution d'un comité scientifique composé de personnages reconnus qui apporteraient leur caution à la revue. Outre le fait que la constitution des comités scientifiques est bien souvent stratégique pour accroître la valeur symbolique des revues, leur composition enferme potentiellement les projets éditoriaux dans un nombre limité d'orientations théoriques. Or, nous voulions préserver l'ouverture et la pluralité des courants théoriques, méthodologiques et disciplinaires. De fait, la ligne éditoriale n'a jamais été dictée par une école de pensée.

Au niveau du comité de lecture, il était indispensable à nos yeux d'adopter des critères rigoureux, soumis à la confrontation démocratique et à l'exigence d'une argumentation étayée auprès des auteur·e·s. Pour l'évaluation des articles nous nous sommes donnés un certain nombre de règles dont certaines ont évolué au fil du temps. Nous avons décidé que le comité de rédaction de la revue fonctionnerait comme comité de lecture et, selon les problématiques traitées dans les articles, nous solliciterions des évaluations auprès de lecteurs externes. Informés du fait que des auteur·e·s attendaient plusieurs mois, voire des années avant d'avoir une réponse, nous avons adopté depuis le début une politique de la rapidité qui a toujours été appréciée. Par ailleurs, nous savions aussi que certaines revues refusaient des articles sans toujours se soucier de fournir des arguments détaillés. Pour notre part, on voulait investir de manière importante les discussions avec les auteur·e·s en leur transmettant jusqu'à quatre pages d'appréciations.

Pendant les premières années, nous avons consacré un temps immense à ce travail de lecture et d'évaluation. L'une de nos règles était de ne jamais refuser un article lors de sa première version, ce qui nous a conduits bien souvent à évaluer des versions successives d'un même article. Cette pratique était cohérente par rapport à la ligne éditoriale de la revue puisque il s'agissait de publier et de valoriser des écrits liminaires. Développer une problématique émergente ou dévoiler des incertitudes méthodologiques était, selon nous, des actes d'écriture soumis à des exigences de précision, de documentation, de qualité argumentative et de soin porté à la forme. Ceci était d'autant plus important qu'il fallait légitimer la ligne éditoriale de la revue.

Animés par un souci de transparence nous avons refusé la norme de l'anonymat qui prévaut dans les pratiques d'évaluation de la grande majorité des revues. Les synthèses envoyées aux auteur·e·s étaient signées par ceux et celles qui avaient commenté leurs écrits. Cette levée de l'anonymat nous a parfois exposé à des critiques, surtout lorsque les remarques étaient jugées trop négatives et que nous multiplions les demandes de corrections. Rappelant que nous étions novices comme eux du point de vue institutionnel, certain·e·s auteur·e·s mettaient en cause la légitimité de notre jugement. Nous avons

donc connu quelques désagréments. Ces épisodes ont été salutaires car ils nous ont permis de perfectionner nos propres pratiques. Ceci étant, le plus souvent, nous entretenions des rapports stimulants et constructifs avec celles et ceux qui nous soumettaient des textes. Et pour cause, l'un des principes de notre fonctionnement, et qui s'est révélé à la longue très usant, était la lecture, le commentaire écrit et la discussion orale de *tous* les articles par *tous* les membres du comité de rédaction. Or, en réponse aux appels à contributions nous recevions jusqu'à vingt articles. Tous les commentaires individuels étaient rassemblés dans un seul document d'environ cinquante pages que chacun devait lire avant les réunions. Suite à la mise en commun orale des appréciations et des prises de décision, il fallait rédiger une synthèse destinée à l'auteur·e et soumise au préalable aux membres du comité de rédaction. Après quelques années, nous avons abandonné cette pratique fastidieuse pour adopter une politique d'attribution : chaque article était désormais évalué par quatre d'entre nous.

Avec le recul, les normes de fonctionnement que nous nous sommes fixées ont probablement contribué à nous précipiter dans la décision de cesser la parution de la revue. Dix ans d'activité intensive autour de l'évaluation des articles avec le principe d'une lecture commune, et sans bénéficier d'un secrétariat de rédaction qui nous aurait déchargés de tout le processus de correction formelle et de correspondance avec les auteur·e·s, ont contribué à l'usure des membres du comité de rédaction. En quelque sorte nous avons payé le prix de nos propres choix : l'implication de *tous* aux différentes étapes de production d'un numéro, l'investissement conséquent dans la rédaction des synthèses de commentaires, les relectures successives d'un même article, le recours parcimonieux à des lecteurs et lectrices externes.

« Publier des extraits de *Carnets de Bord* » : les mises à l'épreuve de la ligne éditoriale

L'un des défis pour une revue est de garantir la cohérence de sa ligne éditoriale et cette garantie est fortement dépendante des articles qui lui sont adressés. La ligne éditoriale est de ce fait un objet de débats qui revient de manière cyclique au moment des bilans intermédiaires. Après quelques numéros publiés, nous nous demandions : avons-nous atteint nos objectifs ? Est-ce que le contenu de la revue reflète nos aspirations ? À ce sujet, nous avons connu des périodes d'une grande satisfaction et des moments critiques de remise en question.

Dans une première série de quatre numéros, les dossiers que nous avons conçus avaient pour but de mettre à l'épreuve les opérations de dévoilement des coulisses du monde scientifique. Sans prétendre faire de la sociologie et de l'histoire des sciences, notre dessein était de publier des analyses des conditions de production de la recherche à la fois sous l'angle des institutions et des expériences biographiques. *Parcours de thèses, Sciences et pathologies*,

Foi(s) et L'argent de la recherche nous ont permis de faire connaître l'esprit réflexif de la revue.

Partant d'une observation critique des phénomènes de mode dans le monde éditorial qui consistent à privilégier des objets convenus, nous avons conçu par la suite des dossiers qui proposaient de s'attarder sur les détails négligés par la production scientifique. Suivant cette intention, le numéro 5 a été consacré au *Bluff* comme jeu subtil et pratique discursive à l'œuvre dans la littérature, le monde politique et l'institution scolaire. Dans le même esprit, le dossier du numéro 6 s'est articulé autour des implications symboliques, sociales et politiques d'un énoncé en apparence ordinaire : « *Espèce de...* ». Les contributions publiées ont porté sur les actes de discrimination, de qualification et de disqualification des œuvres artistiques, des conduites sociales et des identités collectives. Enfin, nous nous sommes attaqués à une thématique normative très en vogue – *l'autorité* – pour l'explorer à partir de l'expertise médico-légale, de l'histoire jurisprudentielle des réglementations des chemins de fer, des interventions filmées de la police, de mises en scène télévisuelles de controverses écologiques ou encore des relations médecin-patient. Hétéroclites et souvent originaux, les matériaux explorés par les auteur·e·s dans leur article nous ont permis de défendre une vision de la fabrication du savoir qui ne se réduit pas à des options empiriques limitées et consacrées, dont la principale demeure « l'enquête quantitative ».

Quatre ans après la publication du premier numéro, la ligne éditoriale de la revue a été mise à l'épreuve lors de la préparation du dossier consacré aux jugements esthétiques et à la réception des biens culturels (« *Les goûts et les couleurs* »). Pour ce numéro, nous avons reçu un nombre exceptionnel d'articles émanant pour la plupart de jeunes auteur·e·s issu·e·s de la sociologie de la culture. Au-delà de la qualité très inégale de ces propositions, nous avons été frappés par l'adoption généralisée de conventions d'écriture très standardisées et par le renoncement des auteur·e·s à faire preuve d'une réelle présence dans leur texte. Nous avons alors repris la discussion sur la ligne éditoriale qui nous semblait être mise entre parenthèses par celles et ceux qui nous adressaient des articles.

Lors d'une assemblée générale, ces inquiétudes ont été partagées avec des membres de l'association *Carnets de bord*. Au fond, quel sens donner à cette crainte des auteur·e·s à contourner un certain conformisme formel ? À la lecture de certains articles, rien de substantiel ne nous différenciait de revues généralistes trop classiques et trop formatées à notre goût. Le débat collectif s'est centré sur la vulnérabilité que de telles démarches réflexives pouvaient représenter pour des doctorant·e·s pour qui il s'agissait bien souvent de faire leurs preuves à partir de critères canoniques. Or, nous voulions lire des articles davantage habités et des problématiques ancrées dans un contexte socio-historique de production des idées.

En 2005, avec la préparation du numéro 9, il était urgent de revenir à notre projet initial qui était de publier des textes « autres » et de renouer avec la tradition de l'essai. Le dossier « *J'échoue* » a été pensé à partir d'un « piège » épistémologique en ceci qu'il contraignait les auteur·e·s à construire leur texte à la première personne ou à proposer une analyse sur l'échec éloignée des règles d'une démonstration classique. Pour marquer notre volonté de donner un nouveau souffle à la revue nous avons introduit une nouvelle rubrique (« décloisonnements »), invité des non-universitaires à nous soumettre des articles et changé radicalement de graphisme. Et, de manière tout à fait emblématique par rapport à nos propres évolutions biographiques, nous voulions prendre des distances avec l'identité « revue de jeunes chercheurs ». Désormais, la revue s'intitulait simplement *Carnets de bord en sciences humaines*. L'intention était d'ouvrir davantage la revue à des auteur·e·s potentiels qui s'interdisaient de nous envoyer des articles... s'estimant « trop âgés »⁸.

La vie de la revue a connu alors une période de quatre ans très stimulante au cours de laquelle, outre la publication de cinq numéros, ont été organisés deux séminaires résidentiels de l'école doctorale en sociologie⁹ et deux débats publics avec projection de films documentaires. Les membres du comité de rédaction ont voulu associer davantage leurs propres problématiques de recherche à l'élaboration des dossiers. Le dénominateur commun à une série de numéros a été la construction socio-historique de catégories fortement présentes dans le discours public contemporain et dont il s'agissait de retracer la genèse. Ce fut le cas avec le n° 10 précédé d'un séminaire résidentiel de trois jours : « *Sur les classes moyennes : réflexions sur l'imaginaire politique d'un ordre intermédiaire* ». Avec le numéro 11, coordonné par Martin Benninghoff et Philippe Sormani, nous avons repris une problématique chère à la revue – « *Identités académiques* » – pour articuler les politiques instituées de la recherche et la construction des parcours des chercheurs. Deux historiens, Sébastien Farré et Yan Schubert, ont ensuite coordonné le numéro 12 – « *Cultes du passé* » – autour des politiques de la mémoire dans divers contextes nationaux (Espagne, U.R.S.S., États-Unis, France, Suisse, Argentine). Enfin, la problématique de la catégorisation a été proposée par Cristina Ferreira et Arnaud Frauenfelder dans le n° 13 à partir des politiques du soupçon dans un contexte de transformations de l'État social (« *Y'en a qui abusent... Identifier, gérer et expertiser des ayants droit de la politique sociale* »).

8. Afin d'alléger notre mode de fonctionnement, dès 2006 le rôle de la rédactrice en chef qui veillait à tout le processus de fabrication des numéros a été remplacé par un système plus collégial sous la forme de « coordinateurs des dossiers thématiques ». L'idée était aussi d'élargir le comité de rédaction à l'occasion de chaque numéro par des collaborations avec des personnes externes.

9. Devenu par la suite la Programme Doctoral romand en Sociologie.

Dans tous ces numéros, le dialogue entretenu entre deux disciplines a encouragé Marco Cicchini, Cornelia Hummel et Pierre-Antoine Schorderet à coordonner le dossier thématique du numéro 14 autour des pratiques sociologiques et historiennes (« *Sociologie et histoire : un chantier permanent* »). La reprise de ce débat épistémologique et institutionnel a été au centre d'un séminaire de deux jours du Programme Doctoral roman en Sociologie.

La fin de la revue : entre hésitations et réalisme contextuel

Les années qui viennent d'être décrites ne laissent pas augurer la fin de la revue. La décision en 2009 de mettre un terme à la parution de *Carnets de bord* a été précédée par une année de désenchantement éditorial qui nous a plongés dans des analyses sur les effets tangibles d'une intensification de logiques concurrentielles dans le monde universitaire. Pour contrer ces logiques, il nous fallait redoubler notre propre investissement dans la vie de la revue, multiplier des démarches pour assurer des dossiers de qualité et continuer à garantir le financement. Ces exigences coïncidaient avec un manque réel de disponibilité de la plupart d'entre nous et sans doute une forme de lassitude à devoir se battre après dix ans d'existence. Plus encore, nous avions affaire à un obstacle de taille : parvenir à être une revue « attractive » dans un contexte où l'intérêt intellectuel suscité par un appel à contributions ne suffit plus pour qu'un universitaire s'engage dans l'écriture d'un article.

Revenons sur ce qui nous a précipités vers la décision de mettre un terme à la parution de *Carnets de bord*. En 2008, nous avons renoué avec une logique plus collective dans l'élaboration des dossiers thématiques et mis entre parenthèses le dispositif des « coordinateurs de dossiers ». Nous étions alors nostalgiques de l'époque où tous les membres du comité de rédaction s'investissaient à élaborer une problématique. La consommation de la viande a émergé comme sujet au fil de nombreuses discussions auxquelles l'un d'entre nous, Marco Cicchini, apportait des éclairages à partir de son travail de thèse sur la police genevoise à l'époque des Lumières. Adoptant une perspective foucauldienne, l'appel à contributions du dossier invitait à discuter la production et la consommation de la viande en tant que révélateur de pratiques de gouvernementalité : précautions et réglementations hygiénistes, politiques de la ville et construction des abattoirs, constitution de corps de métier spécialisés, pratiques de consommation et logiques de distinction sociale, etc.

Persuadés de l'intérêt que cette problématique allait susciter, notre déception ne fut que plus grande au moment où nous avons lu les premiers textes reçus. Les articles étaient pour la plupart fort éloignés d'un questionnement tel qu'il était clairement exposé dans l'appel à contributions. Certaines propositions s'inscrivaient dans des études de marché voire des plaidoyers pour défendre les intérêts économiques des petits commerçants ; d'autres se

limitaient à décrire des pratiques de consommation sans proposer une quelconque analyse. À l'évidence, il y avait un malentendu dans la compréhension de notre approche et une volonté de publier leur texte coûte que coûte. Suite à des refus nombreux, nous avons décidé de relancer l'appel à contributions espérant recevoir des articles plus proches de nos intentions et, finalement, nous avons pu publier le numéro *Gouverner par la viande* (n° 15).

Longue et difficile, cette expérience nous a plongés dans le doute. Consacrer beaucoup d'énergie à commenter des textes décevants a fait vaciller notre motivation à maintenir l'existence même de la revue. Étions-nous prêts à poursuivre un projet très coûteux en temps, fragile du point de vue financier et, qui plus est, sans tirer de réels bénéfices intellectuels ? Certes, il n'est pas rare qu'un comité de rédaction éprouve de l'insatisfaction à la lecture des articles en songeant à ses premières ambitions. Mais le problème auquel nous étions confrontés était bel et bien autre puisque nous constatons de manière flagrante les stratégies de publication mobilisées par certains universitaires. Et ces stratégies allaient se confirmer avec le numéro suivant sur la judiciarisation de la médecine (« *Entre droit et médecine : la régulation des corps* », n° 16). Les personnes que nous avons contactées pour leur proposer de nous soumettre un article nous ont avoué que malgré tout l'intérêt qu'elles portaient à la problématique elles n'avaient pas le temps de répondre à notre invitation. Pour ce dossier, la plupart des textes reçus devaient leur présence à leur caractère difficilement publiable dans des revues établies. La qualité laissait largement à désirer au point que certains articles étaient manifestement inaboutis et nous avaient été adressés dans l'urgence. Déstabilisés par de tels envois, nous sommes venus à mettre en cause notre pratique de diffusion d'appels à contributions pour éviter d'être submergés par des esquisses mal fagotées.

En janvier 2009, nous avons discuté ces constats critiques avec des membres de l'association présents lors de l'assemblée générale. Foncièrement attachés à la dynamique intellectuelle du comité de rédaction et aux échanges consolidés avec des chercheurs impliqués d'une manière ou d'une autre dans la vie de la revue, nous avons tenté de trouver des solutions : passer à une parution annuelle pour disposer de plus de temps dans l'élaboration des dossiers ; constituer un comité scientifique pour nous faire davantage connaître ; investir dans la valorisation de la revue par des affiliations à des diffuseurs numériques ; proposer une collection à une maison d'édition pour échapper aux contraintes gestionnaires ; remplacer la revue par des ouvrages collectifs patiemment construits autour de problématiques qui nous étaient chères.

Or, dans l'immédiat, la recherche de solutions pour maintenir à tout prix notre pratique éditoriale n'évacuait pas le problème de fond : les injonctions faites ces dernières années aux chercheurs de publier dans des revues « bien

classées». Car ces injonctions produisent des effets bien réels sur le travail d'écriture qui se présente de plus en plus sous une forme stratégique de placement d'articles dans les revues qui comptent. Bien entendu, ce contexte s'accompagne de critiques et d'actes d'opposition. Il ne demeure pas moins que pour les comités de rédaction comme le nôtre, les contraintes sont devenues plus lourdes lorsqu'il s'est agi de convaincre un auteur de consacrer des semaines à plein temps pour soumettre un article à une revue non répertoriée dans les *rankings* officiels.

D'une certaine manière, ces analyses critiques auraient pu nous encourager à la résistance. N'avions-nous pas constitué un espace d'écriture qui se voulait alternatif et réflexif, compte tenu des pressions à une rentabilisation industrielle du savoir ? Allions-nous nous engager dans la lutte des classements des revues et faire en sorte de correspondre aux critères très discutables qui président à ces dispositifs ? Une telle lutte impliquerait de renoncer à la publication de textes de jeunes chercheurs, de professionnaliser le comité de lecture (recours systématique à des experts externes), de formater le genre d'articles (alignement sur des conventions uniformisées d'écriture scientifique). Ou allions-nous résister à cette logique puisque de toute façon nous n'avions jamais cultivé l'ambition de devenir une « grande revue » tout en gardant une exigence qui nous était reconnue par la qualité des textes publiés ?

Si la deuxième voie a toujours été privilégiée, nous pouvions difficilement ignorer le fait que nos propres parcours professionnels étaient eux aussi soumis à l'exigence du rendement et que du point de vue universitaire nous devions encore faire nos preuves. Par rapport aux premières années de la revue, le temps disponible à consacrer à des engagements intellectuels bénévoles était devenu une ressource rare. Insidieusement le conflit d'intérêts s'est cristallisé entre la disponibilité que nous réservions aux textes d'autres chercheurs et le temps qui était réservé à notre propre travail de recherche, d'écriture, d'enseignement, sans parler des vies familiales.

Nous avons donc voté lors de l'assemblée générale 2010 la décision de cesser la parution de *Carnets de bord*. Suite à cette décision, au sein du comité de rédaction, nous sommes entrés dans une phase de grande hésitation. Après de celles et ceux qui nous avaient soutenu et encouragé au fil des ans, il nous était difficile d'assumer publiquement la fin d'un projet éditorial auquel nous restions fermement attachés. Fait non négligeable, la solidarité créée autour de l'existence d'une revue est inestimable, car les conversations sont médiatisées par les idées et les textes d'autres auteur·e·s. On apprend à se connaître et à se positionner par toute une série de processus décisionnels, de débats autour de l'écriture, d'enjeux politiques de financement. Nous cultivons tous une forme de romantisme de l'activité intellectuelle qui n'est pas celle des réseaux de circonstance, des alliances stratégiques mais des appartenances durables et des

conversations maintenues constantes. Au cours des années, le projet éditorial de *Carnets de bord* est devenu profondément indissociable des personnes, de leurs façons de collaborer et de leurs convictions partagées. En commun, nous avons rejeté une vision étroite de la production intellectuelle qui consiste à ne valoriser *que* la spécialisation thématique et disciplinaire. Au contraire, en tant que membres d'un comité de rédaction, nous avons nourri nos propres domaines de réflexion et de recherche au contact d'objets d'étude, de façons de conceptualiser et de faire un usage de méthodologies diverses. À n'en pas douter, chacun de nous s'est enrichi grâce à la lecture et au commentaire de nombreux articles, le plus souvent éloignés de nos propres sujets d'étude.

La revue et l'association nous ont permis de faire l'expérience d'une implication dans le monde universitaire qui se voulait désintéressée et durable. Or, la légitimation gestionnaire des politiques académiques constitue une contrainte lourde de conséquences. L'impulsion donnée à la création de projets se place d'emblée sous un mode hautement stratégique fait d'affiliations temporaires et mobiles. Le calcul des coûts d'opportunité fait désormais partie intégrante des dispositions des universitaires, par ailleurs incertains de leur propre place et qui jouent le jeu de la comptabilisation des performances. Individuellement, se soustraire à cette mécanique signifie avec de fortes chances un arrêt de mort professionnel. Collectivement, la « masse critique » existante ne fait pas le poids face aux occupants de postes décisionnels qui défendent avec véhémence les règles compétitives. Au demeurant, l'analyse de ce *mainstream* a été une constante dans les échanges de celles et ceux qui ont participé à l'existence de *Carnets de bord*. Nul doute que la fin de ce projet éditorial est symptomatique de la vulnérabilité actuelle de ce type d'engagements. On aimerait croire que cette fin ne signifie en rien une forme de défaitisme, mais une parenthèse bienvenue pour pouvoir repenser des *espaces* intellectuels fédérateurs.

Références

Chamayou, G. (2009), « Petits conseils pour les enseignants-chercheurs qui voudront réussir leur évaluation », <http://www.contretemps.eu/interventions/petits-conseils-enseignants-chercheurs-qui-voudront-reussir-leur-evaluation>. Page consultée le 20 juin 2011.

Merton, R.K. (1973), « The normative Structure of Science », in Storer N.W. (ed), *The sociology of science*, Chicago, University of Chicago Press, 267-278, [1942].

Lévy, R., Roux, P., Gobet, P. (1997), *La situation du corps intermédiaire dans les hautes écoles suisses*. Etude mandatée par la Conférence Universitaire Suisse, le Fonds national de la Recherche Scientifique et la Conseil Suisse de la Science, Berne, CSS (Coll. FS 14/1997).

Kleiber, Ch. (1999), *Pour l'Université*, Berne, GSR.